

## Notice Mise en fonctionnement et Maintenance Des séparateurs d'hydrocarbures

Toutes les opérations doivent être réalisées par une entreprise spécialisée

### Mise en fonctionnement du Séparateur

Avant de couvrir le séparateur d'hydrocarbures, son remplissage d'eau est obligatoire. Suivre les conseils de pose.

- Vérifier l'étanchéité du séparateur, celui-ci a pu être endommagé lors du transport.
- Le flotteur obturateur doit être soulevé lors de la mise en eau pour éviter l'effet ventouse (le décoller de sa base en tirant la corde et le laisser en flottaison).

**La maintenance de votre séparateur hydrocarbure est obligatoire.  
Elle assure son parfait fonctionnement comme sa durabilité dans le temps**

**La structure coalescente, filtre(s), joint(s), flotteur sont considérés comme des accessoires consommables, ils peuvent être endommagés lors du fonctionnement de l'appareil. Il est nécessaire de les nettoyer ou les changer en cas de détérioration. Coc Environnement tient à votre disposition un stock permanent de ces pièces.**

#### Périodicité de contrôle des appareils:

- 1 fois par mois vérifier le fonctionnement de l'appareil en usage normal
- 1 fois par semaine dans le cadre de fonctionnement intensif et toujours après orage.

#### Vérification:

- Des éléments solides (pierre, objet métallique, branches ou autres) ou liquides (solvants, décapants, détergents ou autres produits chimiques...) entraînés par les eaux de ruissellement peuvent créer un dysfonctionnement de l'appareil, endommager les éléments internes. (Ex: blocage du flotteur, structure coalescente détériorée, Filtre mousse déchiré, rayures sur le revêtement pour les produits en acier, etc...).
- Si le flotteur est sale, le nettoyer afin d'assurer son fonctionnement.
- Les opérations de maintenance telles que: changer la structure coalescente, flotteur, filtre, joint ou **remise en état du revêtement intérieur pour les produits en acier**, requièrent une vidange totale de l'appareil. Ne jamais réaliser la vidange intégrale de l'appareil après un orage, le terrain doit être sec afin d'éviter des contraintes mécaniques de montées d'eaux au séparateur.

#### Vidange:

- Le véhicule de vidange ne doit pas se **situer à moins de 4 mètres de l'installation** afin de ne pas porter des contraintes de pressions latérales au produit enterré. En cas d'installation du produit en terrain inondable, s'assurer que le terrain est sec avant toutes vidanges de l'appareil et toutes interventions.

Ne jamais utiliser de l'eau à pression pour le rinçage intérieur de l'appareil ou de l'ensemble de ses accessoires.

Ne pas faire tomber d'objet à l'intérieur de l'appareil pouvant l'endommager.

- Une vidange est à réaliser dès que le volume de rétention de l'appareil est atteint, ou dans le cadre d'un déversement accidentel, ou au minimum 1 fois par an.

1. Retirer les tampons de couverture et s'assurer de **l'absence de gaz nocifs**.
2. **Côté sortie**, soulever le flotteur obturateur, le nettoyer si nécessaire (NE PAS MODIFIER SON POIDS)
3. Écrémer les hydrocarbures de surface.
4. Si nécessaire, descendre dans l'appareil, nettoyer la structure coalescente (consommable) et le filtre (consommable) à l'aide d'un tuyau d'eau sans pression, changer la structure coalescente et le filtre si nécessaire
5. **Côté entrée**: Aspirer les boues stockées au fond de l'appareil
6. Remettre l'appareil immédiatement en eau claire jusqu'au fil d'eau sortie.
7. Remettre le flotteur obturateur en état de flottaison.
8. Remettre les tampons en place.

**En cas de doute, appeler notre Bureau d'Étude**